



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
**DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Bureau **Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération**, régulièrement convoqué, **s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne**, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du 10 AVRIL 2017 à 8h30

Date de convocation : 4 AVRIL 2017

PRESENTS : Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Roger BRUNEL, Viviane DURAND, Alain FABRE, Guillaume HERAS, Isabelle HERPE, Michel JAMMES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Tristan LAMY, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Alain PEREA, Jacques POCIELLO, Edouard ROCHER, Magali VERGNES

EXCUSES : (absents)

Didier CODORNIOU, Serge LALLEMAND, Christian LAPALU, Henri MARTIN

EXCUSES AVEC PROCURATION :

Jacques BLAYA

SECRETAIRE DE SEANCE : Guillaume HERAS

Délibération
N°B2017-37

Membres en exercice :	24
Votants :	20
Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	-
Abstention :	-

Nomenclature Etat : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES - CULTURE

OBJET : DEVELOPPEMENT CULTUREL - ACTIONS CULTURELLES - Salon du Livre - Convention de partenariat avec le groupe La Dépêche du Midi

Pour l'édition 2017 du Salon du Livre, la volonté est de renouveler les engagements qui ont contribué au succès de cette manifestation notamment en associant durablement les acteurs de la presse régionale.

Concourir au dynamisme de l'ensemble de la chaîne du livre, soutenir la création littéraire et la librairie indépendante, encourager l'édition professionnelle et sa diversité, favoriser la rencontre du plus grand nombre avec les œuvres, tels sont les objectifs de cette manifestation littéraire. Le Salon permet ainsi d'accueillir de nombreux professionnels de la chaîne du livre, libraires et éditeurs, tout en développant de nouveaux partenariats avec les différents acteurs du territoire pour un meilleur rayonnement de la manifestation.

Afin de renforcer la visibilité de cet événement sur la Région Occitanie, il convient d'établir une convention de partenariat avec le groupe La Dépêche du Midi. Ce partenariat précisera les engagements respectifs des deux parties.

Le groupe La Dépêche du Midi s'engage notamment :

- ➔ A mettre à disposition du Salon du livre du Grand Narbonne, les annonces presse suivantes :
  - Dans les journaux du Midi :
    - Deux 4X4 quadri Midi Libre édition Montpellier, mardi 9 et vendredi 12 mai 2017
    - Deux 4x4 quadri Midi Libre édition Béziers, dimanche 7 et vendredi 12 mai 2017
    - Trois 4X4 quadri Midi Libre / Indépendant édition Carcassonne, dimanche 7, mardi 9 et vendredi 12 mai 2017
  - Dans la Dépêche du Midi : 1 parution format 1/4 page " page Week end " 31 le Jeudi 11 Mai.
  
- ➔ Il organisera un concours de dessin qui sera valorisé dans ses colonnes (Indépendant + Midi Libre Narbonne). L'annonce du concours se fera sous forme de double écran : 2 parutions Semaine 18 et 2 parutions semaine 19. La dotation est prise en charge et prévue par le Groupe. La publication du dessin gagnant est prévue dans les colonnes en format double écran Indépendant + Midi Libre édition Narbonne en semaine 20.
  
- ➔ Il organisera des jeux lecteurs qui seront visibles dans les rendez-vous print : Hérault/ Gard et Aude / Pyrénées Orientales semaine 18, et la mise en ligne sur leurs sites web Indépendant.fr et Midi libre.fr en semaine 17.

Le Grand Narbonne s'engage à :

- ➔ Associer les marques du Groupe DÉPÊCHE (2 logos : Indépendant et Midi Libre) à la communication de l'évènement: logos sur affiches A4, affiches 30x50, affiche 8m<sup>2</sup>, affiche 2m<sup>2</sup>, brochure programme, affiche bus, bâche, visuel cadre alu.
- ➔ Mettre à disposition d'un stand pouvant accueillir 2 hôtesses pour la promotion de l'offre de lecture Indépendant et Midi libre ainsi qu'une présence de signalétique : Roll-up kakemono.
- ➔ Mettre à disposition 20 places pour le spectacle programmé le 13 Mai 2017 à 20h45 au Théâtre, Scène nationale, intitulé " LA FONTAINE/BRASSENS avec Marie-Christine BARRAULT et Jean-Pierre ARBON : 10 places pour le jeu lecteurs et 10 places pour les abonnés.

**A l'unanimité, le Bureau décide :**

- D'approuver la convention entre le groupe la Dépêche du Midi et le Grand Narbonne, telle que ci-annexée,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pièce(s) jointe(s) à la délibération :

Convention de partenariat avec le groupe la Dépêche du Midi

Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa  
transmission en  
Sous-Préfecture  
le : 26/4/2017  
et de sa publication  
le : 26/4/2017

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

